



Nous vous invitons à participer à une journée de formation :

Améliorer la performance d'une exploitation apicole professionnelle par la mise en œuvre de techniques innovantes

Intervenant: Thomas BOULANGER, apiculteur professionnel dans le Cher et formateur ANERCEA

<u>Public</u>: Apiculteurs professionnels et pluriactifs (le nombre de places est limité à 12 personnes pour favoriser les échanges avec l'intervenant. Une priorité sera donnée aux contributeurs VIVEA)

Durée: 1 jour / 7 heures

Cette journée de formation aura lieu à deux endroits en Bretagne pour permettre de limiter votre temps de route et d'accueillir un maximum de personnes.

Merci de choisir l'une ou l'autre de ces dates et de renvoyer le bulletin d'inscription joint :

Mercredi 14 février 2018 à Rennes de 9h30 à 18h00

Salle Armorique (2ème étage)
Maison de l'Agriculture – rond-point Maurice Le Lannou - 35 042 Rennes

Jeudi 15 février 2018 à Saint Ségal de 9h30 à 18h00

Salle 2

Centre de formation Chambre d'Agriculture - Kergadalen - 29590 Saint-Ségal

<u>Coût</u>: Formation prise en charge par le VIVEA pour les contributeurs VIVEA (chefs d'exploitation conjoints collaborateurs, associés exploitants – autres statuts : nous contacter)

Frais de restauration : 15€ TTC

Responsable de stage: Tiphaine Daudin / 07.85.35.20.82 / tiphaine.daudin@bretagne.chambagri.fr



Programme de la formation

<u>Objectif</u>: A l'issue de cette formation, vous serez capables de développer et d'améliorer votre propre stratégie de conduite de cheptel.

- Présentation de l'exploitation de Thomas Boulanger
- Choix et suivi du cheptel
- Organisation efficace, optimisation du travail et déroulement de la saison
- Stratégie de conduite du cheptel :
 - o choix des ruches éleveuses et élevage de reines
 - o les nucléis : avantages, inconvénients, peuplement, utilisation
 - o constitution d'essaims, optimisation de l'hivernage
 - o technique de remplacement des reines (fécondées naturellement et inséminées)
 - o approche de la sélection généalogique
 - o zone de fécondation
- Evaluation

Modalités pédagogiques

- formation en groupe
- tour de table
- exposé en salle avec présentation power point
- remise de documents papiers supports de la formation
- questions, échanges et discussion

Formation sollicitant les fonds de formation VIVEA dont les ressortissants sont les chefs d'exploitation, les conjoints collaborateurs, les associés exploitants. Pour les autres statuts, nous contacter.

Le règlement du repas se fait à l'inscription par chèque à l'ordre du GIE Elevages de Bretagne, à adresser en même temps que le bulletin d'inscription. Sauf cas de force majeur, tout abandon en cours de stage ne donne pas lieu au remboursement des frais de repas

Une attestation de stage et une facture vous seront délivrées à l'issue de la formation

N° de déclaration de formation : 533 50 822 435

| * ——— | —————————————————————————————————————— |
|---|---|
| Par courrier : (| GIE Elevages de Bretagne – Maison de l'Agriculture – Rue Maurice Le Lannou CS 64 240 – 35 042 RENNES Cedex |
| Nom · | Prénom : |
| | tel : |
| Mon statut : | |
| S'inscrit à la formation « améliorer la performance d'une exploitation apicole professionnelle par la mise en œuvre de techniques innovantes » le : | |
| | □ 14 février 2018 à Rennes ou □ 15 février 2018 à St Ségal |
| et <u>joint un chè</u> | <u>que de 15€</u> à l'ordre du GIE Elevages de Bretagne pour les frais de repas. |